

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

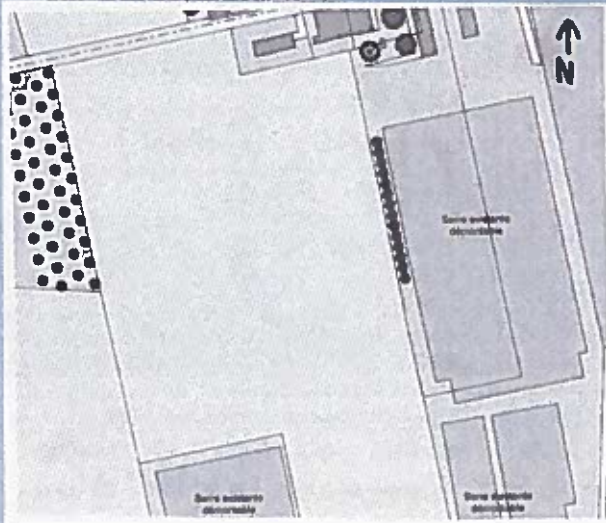
Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
05/07/2017	08/08/2017	5055
1. Intitulé du projet		
Construction de 10512 m ² de serre agricole		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
EARL de Bounban		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
CHABAN Jean-pierre (Gérant)		
RGS / SIRET	34076803500016	Forme juridique
		EARL
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
36	Construction de 1ha de serre agricole plastique sur une commune dotée d'un PLU.	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Construction de 10512 m ² de serre agricole fixe plastique afin d'améliorer et assurer au maximum la mise en place des cultures. Plantation d'un alignement d'arbre afin de favoriser la biodiversité du site et aussi pour faciliter l'intégration dans son environnement Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour parc à tous risques en cas de forte précipitation		

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'outil de travail et ses performances.

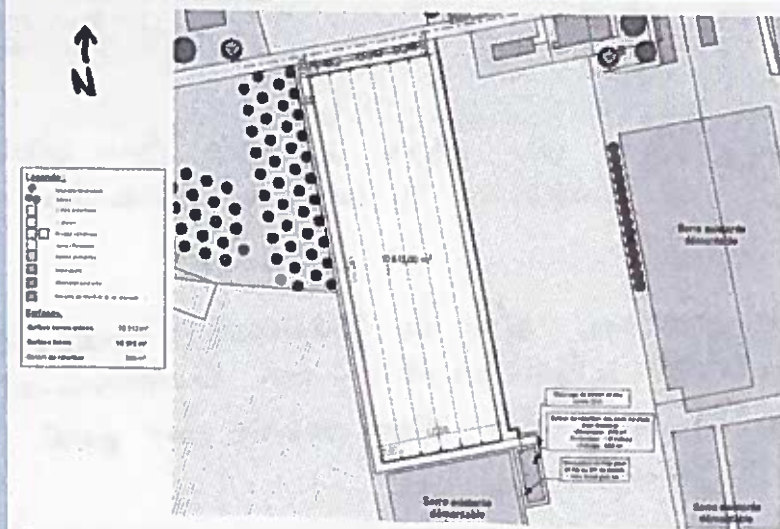
4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux



- Aucun ferrassement
- Montage en 2 semaines
- Pieu vissé de 1,20 m de profondeur (Ø 32 mm)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation



Culture de poivron et aubergine en plein sol.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
 - Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
57,60 x 182,50 = 10 512 m ²	800 000 €

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

"Saint Amard"
 47 160 - Aiguillon
 Section ZB
 Parcelle 159

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 7° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
 environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
 différentes composantes de votre projet et
 indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty box for project details and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIERF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	OUI Non		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	OUI	Non	
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des prélèvements en eau pour l'irrigation. Le maître d'ouvrage s'approvisionne auprès de "L'Agence de l'eau Adour-Garonne" (Redevance en pièces-jointes)
Implicitera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eau d'arrosage Culture en plein-sol.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

- Gestion des eaux pluviales.
- Plantation d'une haie champêtre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Nous n'estimons que le projet doit être soumis à une évaluation environnementale. Car nous apporté un soin tout particulier à son intégration dans son paysage avoisinant. Mais aussi nous créons un bassin de rétention des eaux pluviales pour parer à tous risques en cas de forte précipitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Dossier permis de construire,- Notice agricole.- Redevance pour prélèvement en eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AGNE BOURBON le. **30 06 2012**

Signature

EARL BOURBON
" Bourbon"
47194 NICOLE
Tél : 05 55 79 72 65 - Fax : 05 53 84 07 80
N° Siret 340 768 035 000 18 - N° TVA 88 340 768 035
earldebourbon@wanadoo.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

Établissement public de l'État
au service de l'eau et de l'environnement

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra

CS 87801

31078 TOULOUSE Cedex 4

Établissement public de l'État

Tél : 05.61.36.37.38 - Fax : 05.61.36.37.28

SIRET : 183100064 00033 NAF : 8413Z

Bordereau	Imputation	Exercice	Titre
141	757451	2016	6626

ORDRE DE RECETTE

Etablissement concerné : 47 004 411 C

Référence de facturation / débiteur : 47 004 411 C

E.A.R.L. DE BOURBON

Monsieur le gérant
E.A.R.L. DE BOURBON

C/O M CHABAN JEAN-PIERRE
BOURBON
47190 NICOLE

SIRET : 34076803500016
Raison sociale :
E.A.R.L. DE BOURBON

Reg 05108116
BPU n° 3432
- 1824 -

C/O M CHABAN JEAN-PIERRE
BOURBON
47190 NICOLE

SIRET : 34076803500016
Raison sociale :
E.A.R.L. DE BOURBON

361

REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU ACTIVITÉ 2015

1	Montant de la redevance (voir décompte ci-après en page 3)	1 824.00 €
2	Montant de la redevance déjà appelée	0.00 €
3	Acompte déjà appelé au titre de l'activité 2015	0.00 €
4	Solde de la redevance (1) - (2) - (3)	1 824.00 €
5	Majoration selon article 1728 du code général des impôts (*)	0.00 €
6	Majoration selon article 1758 A du code général des impôts (*)	0.00 €
7	Montant des intérêts de retard selon article 1727 du code général des impôts, au taux de 0,40 % par mois à compter du 1er juillet 2016 (*)	0.00 €
(*) Voir décompte ci-après en dernière page		
MONTANT À PAYER (4) + (5) + (6) + (7)		1 824.00 €

SAISI E 22 Juin 2016

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.


Laurent BERGIOT
Directeur général

Date d'émission : 03/06/2016
Date de mise en recouvrement : 08/06/2016
Date d'exigibilité : 31/07/2016

DATE LIMITE DE PAIEMENT : 15/08/2016

Une majoration de 10 % sera appliquée pour défaut de paiement à la date limite de paiement selon article L-213-11-10 du code de l'environnement

DÉCOMPTE

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 2015

Titre n° 2016 / 6626

Dossier n° 2015 47004411C RIR0 1 1

Réf agence	Res source	Usage	Mesure (1)	Volume (m ³)	Assiette (m ³) (2)	Cat (3)	Zone (4)	Taux (€/m ³) (5)	Montant (€) (6)
47004056	SURF	Irrigation	M	48 881	40 881	ZRE	1.1	0.00860	351.58
47198001	SURF	Irrigation	M	164 473	138 973	ZRE	1.4	0.00860	1 195.17
47196002	SURF	Irrigation	M	32 287	32 287	ZRE	1.4	0.00860	277.67
Totaux				245 641	212 141				1 824.42

Montant retenu (7) 1 824.00 €

- (1) Mesure M : mesuré avec un compteur F : forfait
- (2) Assiette = Volume prélevé - Volume antigel
- (3) Cat = catégorie : ZRE ou hors ZRE
- (4) La zone est définie en fonction de la commune (Zones de Répartition des eaux, Soutien d'étiage de la Garonne, zones salines, SAGE Gironde), de la nature de l'eau des points de prélèvement (eaux superficielles, retenues collinaires, nappes phréatiques, nappes captives), et de l'existence d'un organisme unique.
Conformément aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence).
- (5) Taux conformes aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence).
- (6) Montant = Assiette x taux.
- (7) Montant retenu = montant si le volume total prélevé par catégorie (ZRE et hors ZRE) est supérieur ou égal à 7 000 m³



Direction départementale des territoires du Lot-et-Garonne
1722, avenue de Colmar
47916 AGEN Cédex 9
☎ 05 53 69 33 33

**FORMULAIRE EXPLICITANT LA NECESSITE D'UNE CONSTRUCTION
SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE**

Ce formulaire est utilisé pour expliciter le projet de construction de bâtiments agricoles et peut également l'être, si l'agriculteur le souhaite, pour expliquer la demande de construction d'une habitation

A - IDENTIFICATION du DEMANDEUR

INFORMATIONS GENERALES (ou coller étiquette du dossier PAC)

NOM et Prénom du demandeur : **CHABAN, Jean - Pierre** Date de naissance : **11.07.58**
Adresse du domicile : **Bourbon 47150 Nielle**
Logement actuel : je suis locataire ou occupant à titre gratuit propriétaire occupant autre :
Téléphone fixe : 05 **53 72 92 92** Portable : **06 92 22 62 22** E-Mail : **can.debourbon@wanadoo.fr**

STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION

Individuelle EARL GAEC Autres (précisez) :
N° SIREN : **340 768 035** N° PACAGE : ICPE : oui non
Date d'installation :
Adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit **Bourbon**
Commune **47150 Nielle**

POUR LES FORMES SOCIÉTAIRES

Raison sociale : **EARL de Bourbon**
NOM et Prénom du chef d'exploitation (ou du gérant) : **Chaban Jean - pierre**

VOTRE ACTIVITÉ

exploitant agricole à titre principal exploitant agricole à titre secondaire exerçant une activité non agricole à titre principal
Précisez l'activité : Lieu de travail :

B - Renseignements sur l'EXPLOITATION AGRICOLE

Surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitationha - Cette S.A.U. est-elle plutôt dispersée groupée

ACTIVITÉS DE L'EXPLOITATION

Grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux...)ha
 Maïs fourrage et ensilage, surfaceha Prairies, surfaceha
 Vigne, surfaceha vergers, surfaceha
 Autres cultures (précisez le détail des surfaces)

Quantités ou volumes des fourrages et paille récoltés en moyenne (m3, ou tonnes, ou nombre de balles rondes ou carrées, à préciser)

1 -
2 -
3 -

Animaux présents :

Type (Vaches allaitantes - Vaches laitières - Ovins lait - Ovins viande - Chèvres lait -)	Nombre
.....
.....
.....

C - Renseignements sur LE PROJET de construction

VOS BÂTIMENTS ACTUELS

Nombre	Surface (en m2)	Destination	Etat des bâtiments (1)

Actuellement, avez-vous du matériel stocké hors abri : oui non

Préciser le type de matériel concerné :

SITUATION DU PROJET

N° parcelle cadastrale..... Adresse du projet :

L'opération a-t-elle donné lieu à un détachement de parcelle : oui non

Distance du projet par rapport au siège d'exploitation : 2 km mètres

Si le projet concerne un bâtiment d'élevage, distance entre le projet et la première habitation d'un tiers : m

Existe-t-il d'autres bâtiments agricoles à proximité du projet :

- soit des bâtiments appartenant à votre exploitation : oui non
- soit des bâtiments appartenant à une autre exploitation : oui non

Si OUI indiquez la distance du bâtiment agricole le plus proche du projet : ... 50 ... mètres

Le projet est-il destiné à remplacer un (ou plusieurs) bâtiment(s) existant(s) ? oui non

Si oui, lequel (ou lesquels)

Indiquez la surface du (ou des) bâtiment(s) à remplacer : m2

L'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

La construction est-elle consécutive à une évolution de l'exploitation : oui non

Si OUI : surfaces supplémentaires d'exploitation 1 hectares

Pour quelle(s) culture(s) ?

Nombres d'animaux supplémentaires

Installation (avec ou sans DJA) date :

Autre (par exemple, modification de conduite de l'exploitation, ...) Poissons - Aubergine

LE PROJET DE CONSTRUCTION(S)

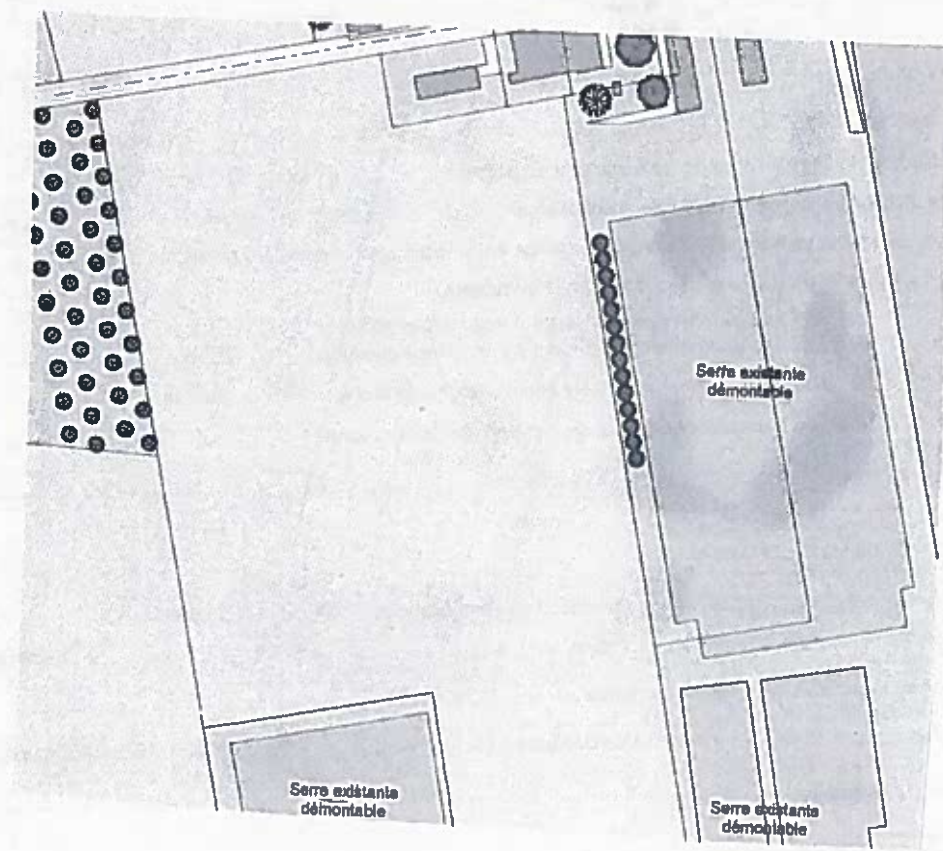
Bâtiment	Surface	Destination (*)
N° 1	10 512 m ²	Serre agricole
N° 2		
N° 3		
N° 4		

(*) stockage matériel, stockage fourrage, stockage de paille, animaux, ...

PLANS

- Sur le plan cadastral à joindre pour localiser le terrain portant le projet, veuillez situer les projet de construction ainsi que l'ensemble des bâtiments constituant le siège d'exploitation et leur usage (habitation, stockage, stabulation, ...)

- Réalisez ci-dessous un plan fonctionnel synthétique des bâtiments projetés avec aménagements intérieurs (par exemple, parties réservées au stockage, aux animaux....) et l'utilisation prévue (vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre le plan des aménagements intérieurs....)



BORDEREAU DES PIÈCES DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Cerfa n° 13 409 * 05

- PC 01 Plan de situation
- PC 01 bis Plan cadastral
- PC 02 Plan de masse existant
- PC 02 bis Plan de masse projet
- PC 03 Plan en coupe
- PC 04 Notice de présentation
- PC 05 Plan des façades
- PC 05 bis Plan des façades
- PC 06 Insertion projet
- PC 07 - 08 Photographies environnement proche et lointain

LIEU DE LA CONSTRUCTION :

Lieu dit : "Saint Armand"
47 190 - Aiguillon
Section ZB - Parcelle N° 195
(Superficie : 48 500 m²)

MAÎTRE D'OUVRAGE :

EARL de BOURBON (Mr Chaban)
Lieu dit : "Bourbon"
47 190 - Nicole

OPERATION :

Construction de serre agricole plastique

DESIGNATION DOCUMENT :

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE : 27/06/2017

N° AFFAIRE : 2010727

PHASE :

ESQ ● APS ● APD ● DPC ● DCE ● PEO ● POE ●

PC

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NATURE
A		
B		
C		
D		
E		
F		

APPROBATION
CLIENT

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE
PERMIS DE CONSTRUIRE LES INDICATIONS TECHNIQUES: COTES, ECT...
PORTEES SUR LES PLANS. FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS
LA RESPONSABILITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA
ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI IN-SOLIDUM DES FAUTES
COMMISES PAR AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION

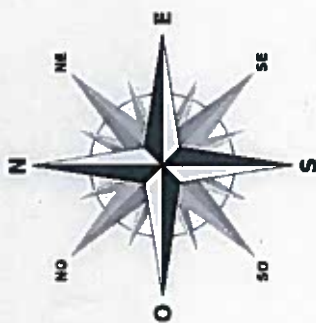
A & P

Architecture & Paysages
142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
Tél : 05 53 77 38 35
Fax : 05 53 77 38 36
e-mail : architecture.paysages@sif.fr

Architecture & Paysages
SARL D'ARCHITECTURE
142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
Tél : 05 53 77 38 35
Fax : 05 53 77 38 36

Earl BOURBON
- Bourbon -

47190 NICOLE
Tél : 05 53 75 72 03 - Fax : 05 53 84 07 00
N Siret 340 788 035 000 16 - N° TVA 60 340 788 03
earldebourbon@wanadoo.fr



Parcelles concernées n°195
 Section ZB
 Superficie : 48 500 m²



Plan départemental

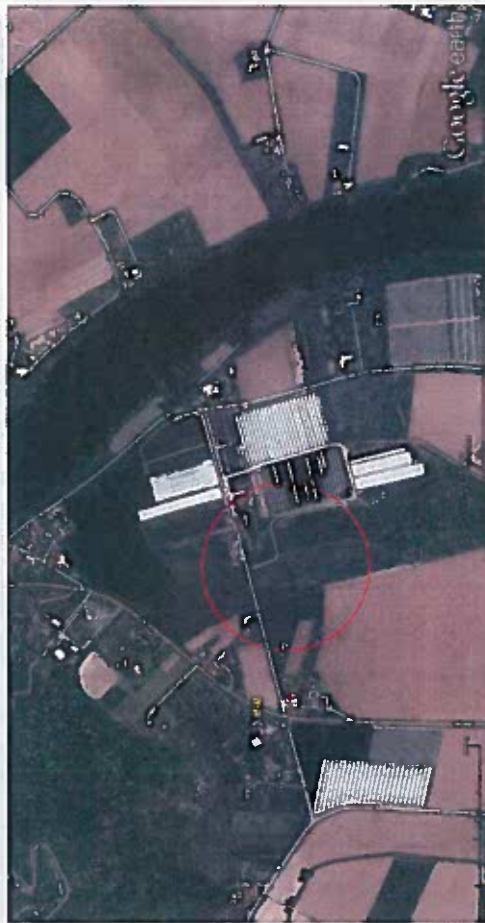



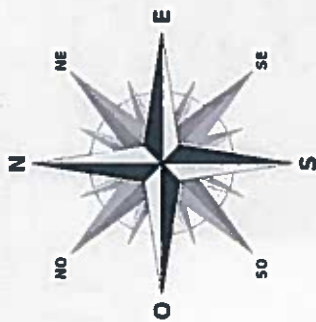
Photo satellite de l'exploitation



Photo satellite communale

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UN RÔLE D'INFORMATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTÉS, ECT. PORTÉES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ÉLÉMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE NI ÉQUIVALEMENT NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR LES TRAVAILLEURS EN EXÉCUTION DES TRAVAUX CONCERNANTS AUX OPÉRATIONS DE RÉALISATION.

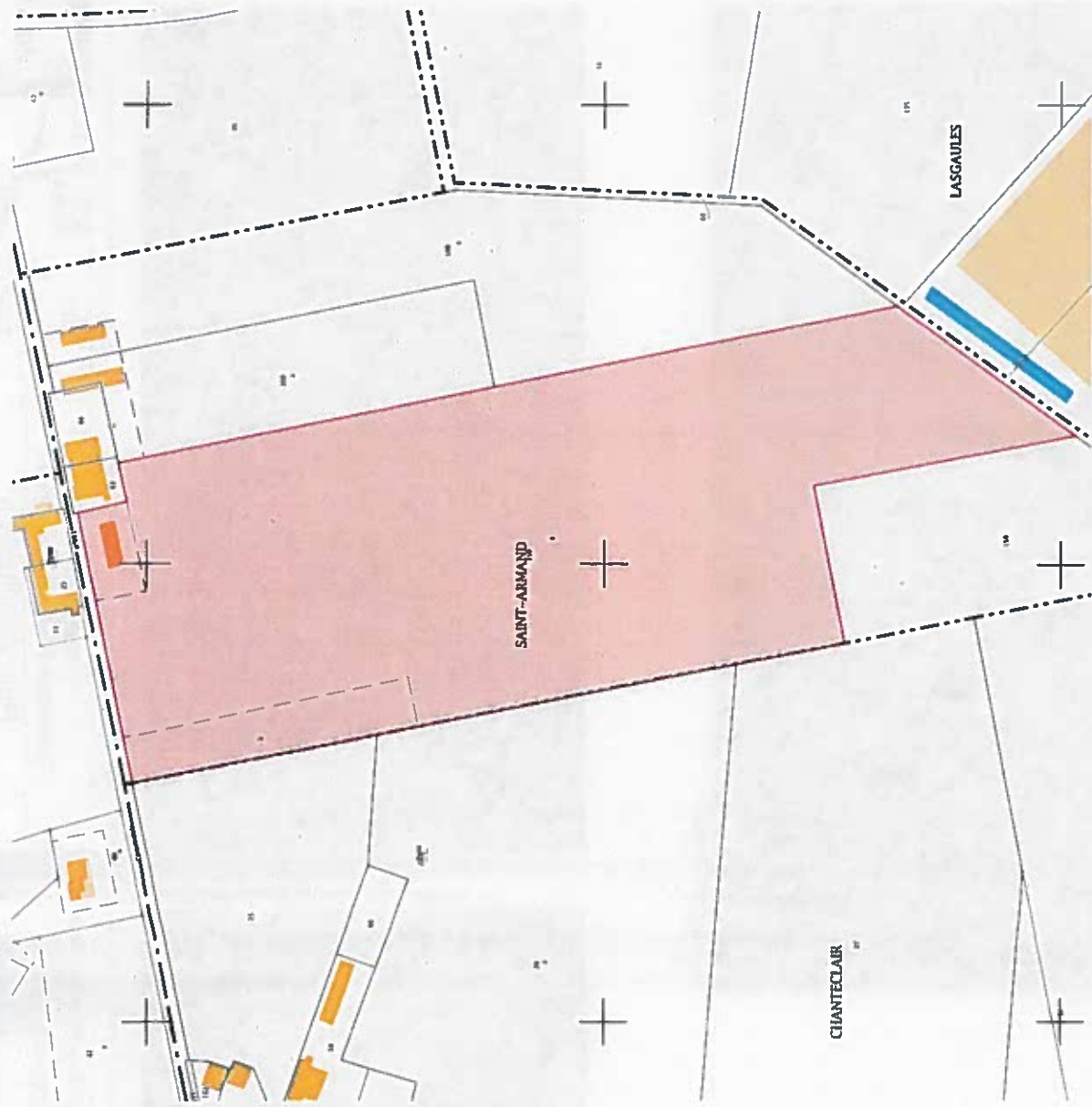
A & P Architecture & Paysage 171 av. de la République 47000 AGEN Tél : 05.53.77.38.36 mobile : 06.26.44.04.43 mail : architecture.agaynes@n.fr Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN		MATRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aguilhon Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)	OPERATION : Construction de serre agricole plastique Plan de situation	Ech : Date : 27/06/2017	APPROBATION CLIENT :  PC 01
--	--	--	--	---	--



Parcelles
concernées
n° 159

Section ZB

(Superficie :
48 500 m²)



LE PRESENT DOCUMENT EST UN PERMIS ADMINISTRATIF PERMIS DE CONSTRUIRE LES INDICATIONS TECHNIQUES - COTES, ECT. PORTEES SUR LES PLANS. FORT PARTIE DES ELEMENTS DE DECISION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES D'EXECUTION, D'ENTREPRISE, D'INSTALLATION, D'UTILISATION, D'ENTRETIEN, D'ABUS, AUX OPERATIONS DE REALISATION.

A & P
Architecture & Paysage

142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
e-mail : architecture.paysage@apet.fr
mobile : 06 29 44 04 43
tel : 05 53 48 37 57

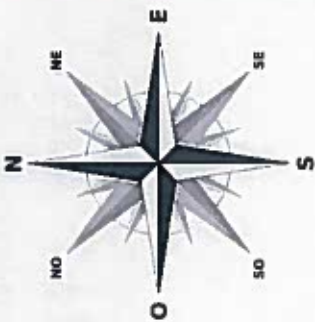
MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Alguillon
Section ZB / Parcelle n° 159 (Superficie - 48 500 m²)

OPERATION :
Construction de serre agricole plastique
Plan cadastral

Ech :
Date : 27/06/2017

APPROBATION CLIENT

PC 01 bis

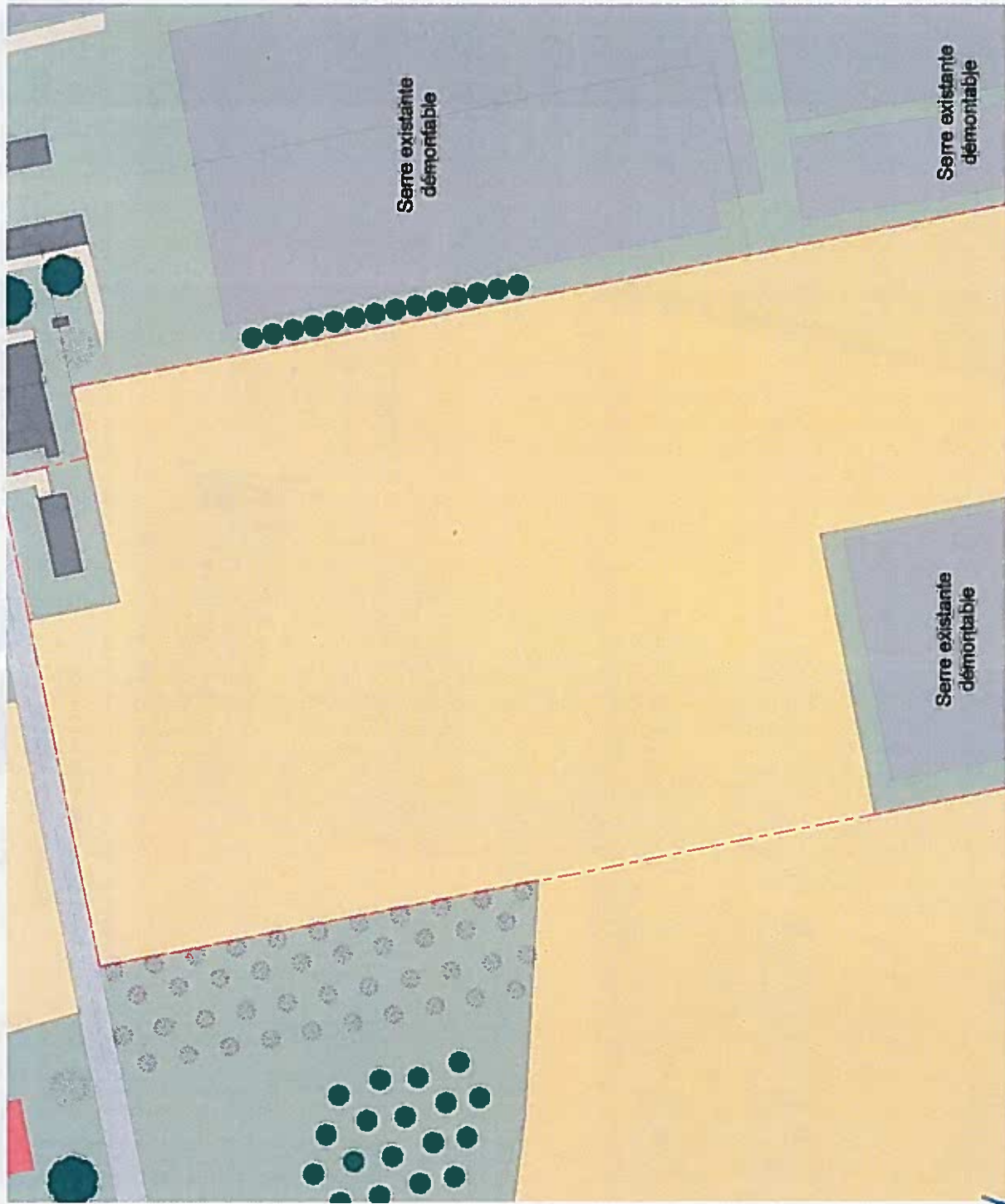


Légende :

- Autres
- Zones enherbées
- Cultures
- Routes / Chemins
- Serres existantes
- Hélicoptères
- Bâtimens existants

Surfaces:

-Surface existante: 0 m²
 -Surface totale: 0 m²



LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UN SEUL PERMIS DE CONSTRUIRE, LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT. PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR LES MAITRES D'OUVRAGE AUX OPERATIONS DE REALISATION.

MATRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON

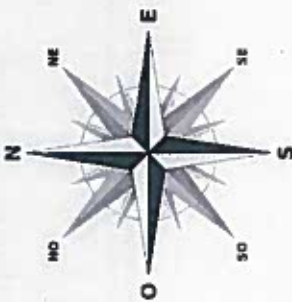
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aguilhon
 Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique
Plan de masse existant

APPROBATION CLIENT	Ech : 1 / 1 500	
	Date : 27/06/2017	

A & P
Architecture & Paysage
 151 572 38 35
 151 53 41 37 62
 architecte
 architecture.paysage@atp.fr
 112, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN

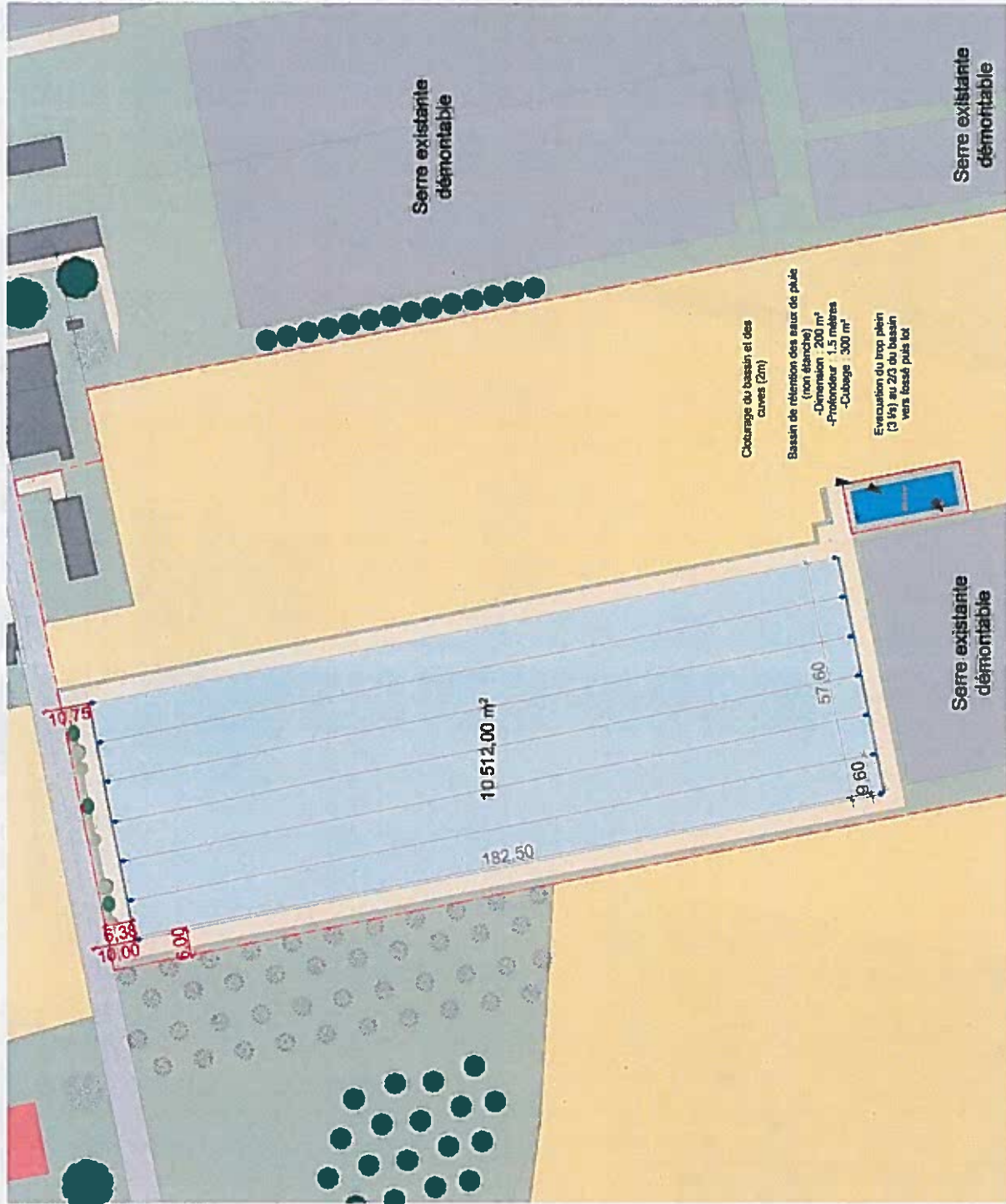
PC 02



- Légende :**
- Nouvelle Végétation
 - Autres
 - Zones enherbées
 - Cultures
 - Routes / Chemins
 - Serres Propriétés
 - Serres existantes
 - Habitatons
 - Bâtiments existants
 - Bassins de rétention et de drainage

Surfaces:

- Surface serres créées: 10 512 m²
- Surface totale: 10 512 m²
- Bassin de rétention: 300 m²



Cobuage du bassin et des caves (2m)

Bassin de rétention des eaux de pluie (non débranché)

- Dimension : 200 m²
- Profondeur : 1,5 mètres
- Cubage : 300 m³

Evacuation du trop plein (3/4) au 2/3 du bassin vers fossé puis lot

LE PRESENT DOCUMENT SE DESTINE A ETRE UTILISE EN QUALITE DE DOCUMENT D'INFORMATION PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT. PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI

PC 02
bis

APPROBATION
CLIENT

Ech : 1 / 1 000
Date : 27/06/2017

OPERATION
Construction de serre agricole plastique

Plan de masse projet

MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON

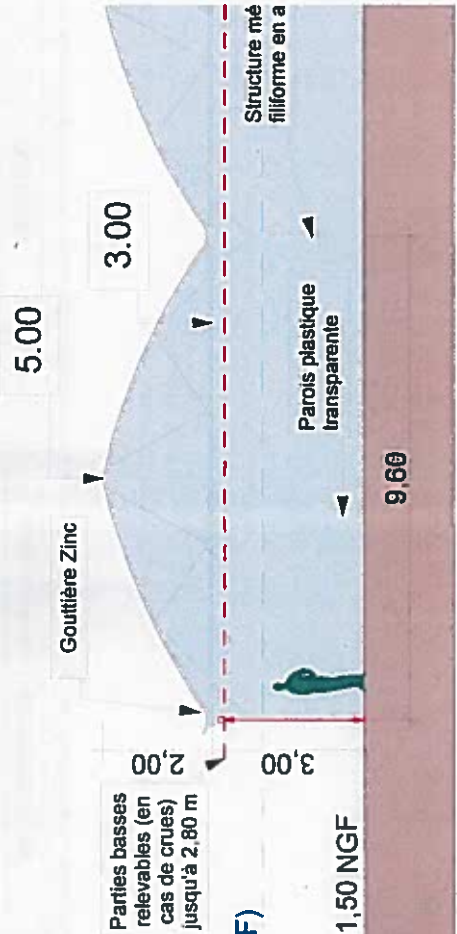
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Auguillon
Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m²)

141 - 05.53.77.38.36
mobile : 06.29.44.04.43
e-mail : architecture.payage@sk.fr
142, Boulevard de la Libération - 47000 AGEN



A & P
Architecture & Paysages

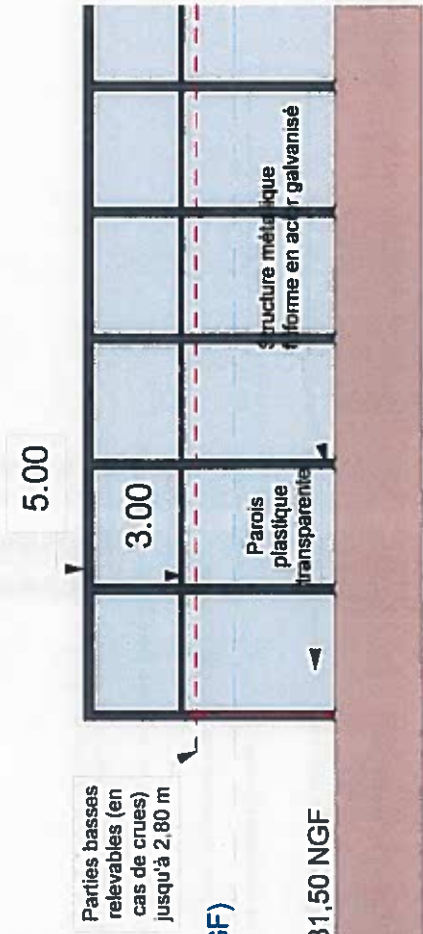
- +/- 39.00 NGF
- +/- 38.00 NGF
- +/- 37.00 NGF
- +/- 36.00 NGF
- +/- 35.00 NGF
- +/- 34.00 NGF
- +/- 33.00 NGF
- +/- 32.00 NGF
- +/- 31.00 NGF
- +/- 30.00 NGF
- +/- 29.00 NGF
- +/- 28.00 NGF
- +/- 39.00 NGF
- +/- 38.00 NGF
- +/- 37.00 NGF
- +/- 36.00 NGF
- +/- 35.00 NGF
- +/- 34.00 NGF
- +/- 33.00 NGF
- +/- 32.00 NGF
- +/- 31.00 NGF
- +/- 30.00 NGF
- +/- 29.00 NGF



Le terrain est situé + 31,50 NGF et est situé en zone inondable rouge clair. Avec une cote de crue de + 33,50 NGF.

Afin d'éviter tous risques d'obstruction à l'écoulement de l'eau en cas d'inondation les parois de chaques cotés de la serre seront relevables à + 2,80 mètres.

Le terrain est relativement plat et ne nécessitera pas de déblai/remblai.



A & P
Architecture & Paysage

0200 667 81
05 53 77 31
05 53 42 61

MA : 05.53.77.38.55
mobile : 06.29.44.04.43

email : architecture.paysage@ahp.fr
Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A L'INDICATION DE LA LOCALISATION DES ELEMENTS TECHNIQUES COTES ECT. PORTEES SUR LES PLANS. FORT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI SEULIEMENT, DES FAUTES COMMISES EN L'EXECUTION DE LA TRAVAIL.

MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON

LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aquillon
Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m²)

OPERATION :
Construction de serre agricole plastique

Plan en coupe

Ech : 1 / 100

Date : 27/06/2017

APPROBATION CLIENT :

PC 03

I. Analyse du site

Situé sur la commune d'Aiguillon au lieu-dit « Saint Armand »
Le terrain est en zone agricole, bordé de champs, de serres de culture, de bâtiments agricoles d'habitation et au Nord de la voie communale 101.

Le terrain est actuellement occupé par un champs en pleine terre.

La parcelle est desservie par la voie communale n°101.

II. Programmes du Maître d'Ouvrage

L'ensemble des surfaces totales couvertes est supérieur à 10 000 m² le projet nécessite une étude DREAL au cas par cas (qui est faite en simultanéité que le dépôt du PC).

- 1) - Création de 10 512,00 m² de serres plastique afin d'améliorer et assurer au maximum les mises en place de cultures.
- 2) Volet environnemental : éviter les risques de tempête et réduire les traitements phytosanitaires.
 - Plantation d'alignement d'arbre (châmpêtre) afin de favoriser la biodiversité du site et aussi améliorer l'insertion dans le paysage du projet.
- 3) Gestion des eaux : un bassin de rétention des EP sera réalisé pour paré à tout risques en cas de forte précipitation.

Caractéristique du bassin de rétention des EP : 300 m³ en rapport avec la surface du bâtiment créé, avec un débit de fuite de 4,5 litres/seconde, situé à 2/3 du bassin, celui-ci se déversant dans un fossé au sud puis dans le Lot en cas de forte précipitation. Ce bassin sera clôturé d'un grillage de 2m de haut.

Cette serre servira à la culture de poivron et aubergine en plein sol.

III. Intentions Architecturales

Le projet aura pour dimensions 182,50 m x 57,60 m
Ce qui donne un total de 10 512 m².

IV Choix des matériaux

Les parois seront en plastique transparent.
L'ossature (filiforme) sera en acier galvanisé.

V Bilan des surfaces

Existant :	Neuf
Surface des serres projet :	10 512 m ²
Bassins de rétention créés :	300 m ³

VI Volet Paysager

Afin d'intégrer les nouvelles serres dans le paysage de la campagne environnante, une attention particulière sera apportée dans les plantations. Celles-ci seront composées d'arbres, arbustes, haies, de variétés champêtres.

A) Localisation.

- Côtés Nord la serre sera agrémentée d'une haie (de maximum 6m de haut) et de bosquets d'arbres et arbustes à moyenne tige, permettant l'intégration de la serre et l'écoulement des eaux en cas de crues, des bosquet seront implantés aux abords du bassin de récupération des eaux de rétention et de la cuve recevant les eaux de drainage.
- Les autres côtés n'auront pas de modification apporté par manque de place.

B) Choix des végétaux.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coudrier, Amélanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes pollinisateurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnés.

I. Analyse du site

Situé sur la commune d'Aiguillon au lieu-dit « Saint Armand »
Le terrain est en zone agricole, bordé de champs, de serres de culture, de bâtiments agricoles d'habitation et au Nord de la voie communale 101.

Le terrain est actuellement occupé par un champs en pleine terre.

La parcelle est desservie par la voie communale n°101.

II. Programmes du Maître d'Ouvrage

L'ensemble des surfaces totales couvertes est supérieur à 10 000 m² le projet nécessite une étude DREAL au cas par cas (qui est faite en simultanéité que le dépôt du PC).

- 1) - Création de 10 512,00 m² de serres plastique afin d'améliorer et assurer au maximum les mises en place de cultures.
- 2) Volet environnemental : éviter les risques de tempête et réduire les traitements phytosanitaires.
 - Plantation d'alignement d'arbre (châmpêtre) afin de favoriser la biodiversité du site et aussi améliorer l'insertion dans le paysage du projet.
- 3) Gestion des eaux : un bassin de rétention des EP sera réalisé pour paré à tout risques en cas de forte précipitation.

Caractéristique du bassin de rétention des EP : 300 m³ en rapport avec la surface du bâtiment créé, avec un débit de fuite de 4,5 litres/seconde, situé à 2/3 du bassin, celui-ci se déversant dans un fossé au sud puis dans le Lot en cas de forte précipitation. Ce bassin sera clôturé d'un grillage de 2m de haut.

Cette serre servira à la culture de poivron et aubergine en plein sol.

III. Intentions Architecturales


Le projet aura pour dimensions 182,50 m x 57,60 m
Ce qui donne un total de 10 512 m².

IV Choix des matériaux

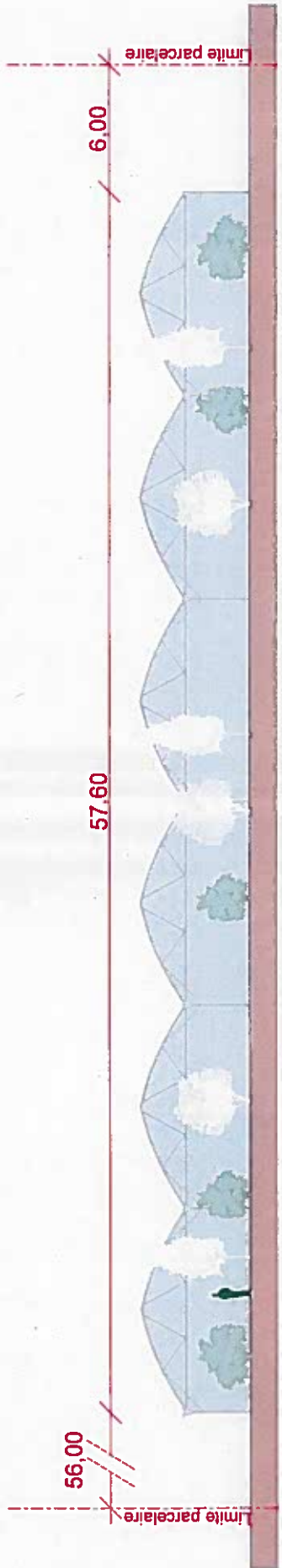
Les parois seront en plastique transparent.
L'ossature (filiforme) sera en acier galvanisé.

V Bilan des surfaces

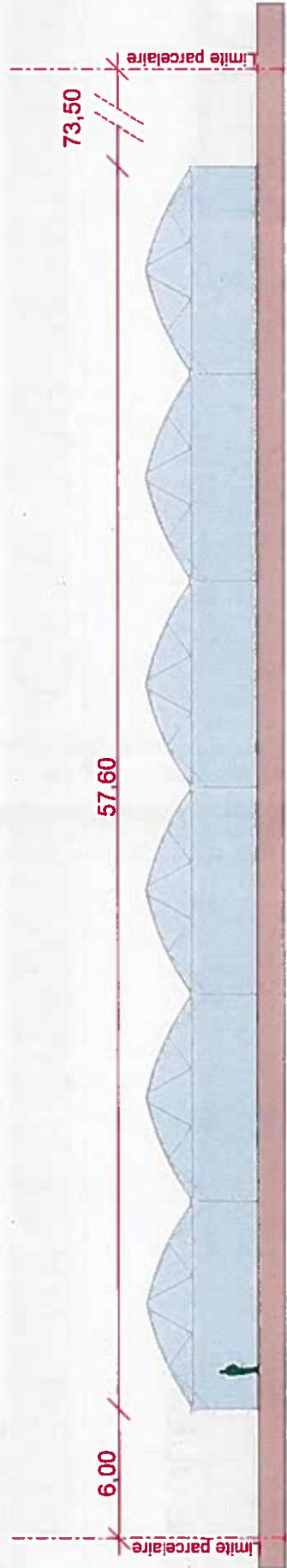
Existant :	Neuf
Surface des serres projet :	10 512 m ²
Bassins de rétention créés :	300 m ³

 A & P Architecture & Paysage 101, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN Tél : 06.53.77.38.38 mobile : 06.29.44.04.43 e-mail : architecture.paysage@etf.fr	MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON	OPERATION : Construction de serre agricole plastique	Ech : Date : 27/06/2011	APPROBATION CLIENT	PC 04
	LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)	Notice de présentation			

LE PRESENT DOCUMENT A LIMITES ET A FIN ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT., PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI SEPARATEMENT, DES FAUTES COMMISES PAR LES AUTRES PARTICIPANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.




FACADE NORD

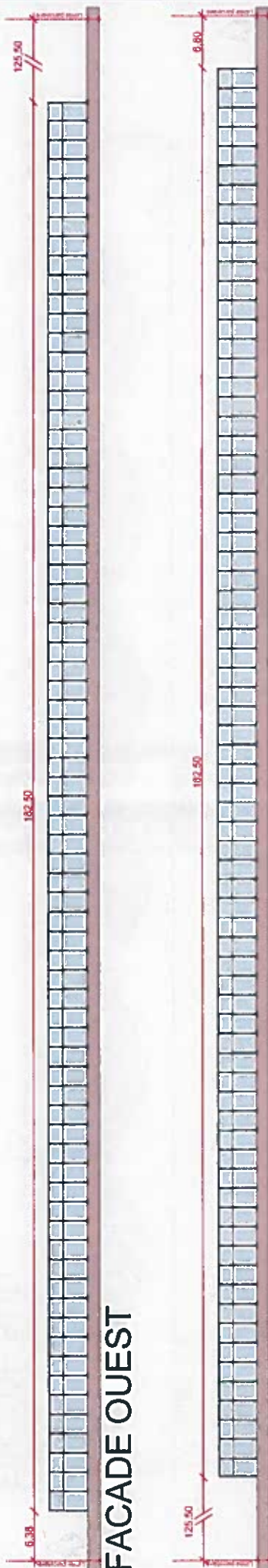


FACADE SUD

A & P
Architecture & Paysage
 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 Tél : 05 53 27 38 35
 Fax : 05 53 41 11 67
 e-mail : architecture.paysage@aop.fr

LE PRESENT DOCUMENT EST LA REPRODUCTION DE LA VERSION APPROBEE. IL EST DESTINE A ETRE UTILISE EN TANT QUE PLAN DE TRAVAIL. IL NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE EN TANT QUE TEL NI PARTAGE EN TANT QUE TEL. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI SEULIEMENT DES FAUTES D'EXECUTION, NI DES FAUTES DE CONCEPTION, NI DES FAUTES DE REALISATION.

MATRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m²)		OPERATION : Construction de serre agricole plastique Plan des façades	Ech : 1 / 750 Date : 27/06/2017	APPROBATION CLIENT 	PC 05
--	--	---	--	--	--------------

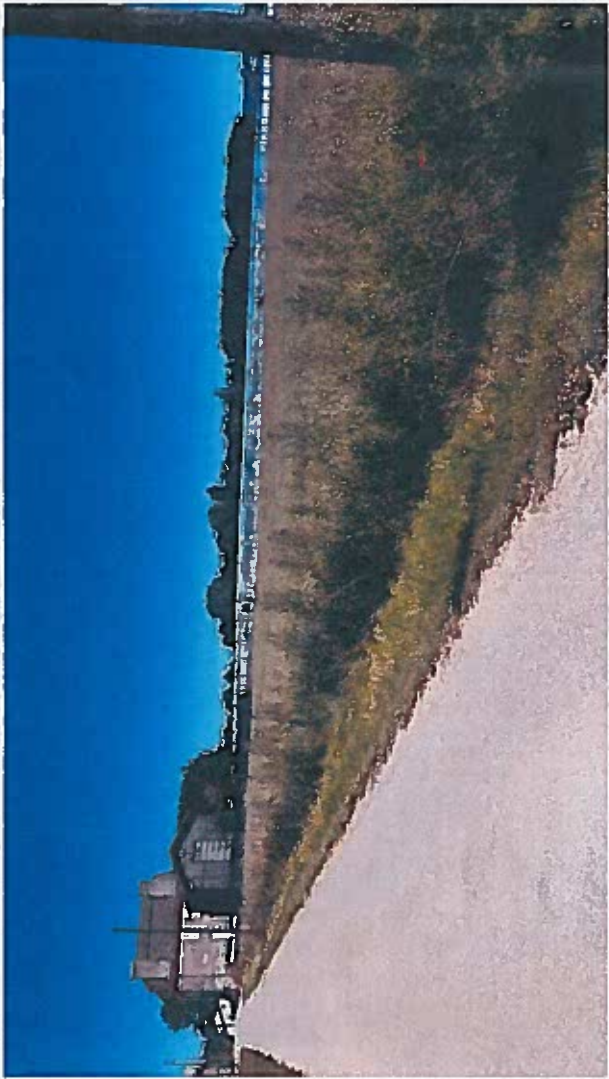


FACADE OUEST

FACADE EST



<p>LE PRESENT DOCUMENT EST UN PROJET ARCHITECTURAL IL SOUSCRIT LES ADMINISTRATIVES PERMIS DE CONSTRUIRE LES INDICATIONS TECHNIQUES - COTES, ECT. PORTEES SUR LES PLANS. FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOUSCRIPTION NI SOUTIENEMENT NI INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.</p>		<p>MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON</p>		<p>OPERATION : Construction de serre agricole plastique</p>	<p>APPROBATION CLIENT</p>
<p>LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon Section ZB / Parcelle n° 159 (Superficie : 48 500 m²)</p>		<p>tel : 05.53.77.38.35 mobile : 06.28.44.04.43 e-mail : architecture.paysages@efr.fr 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN</p>	<p>Plan des façades</p>	<p>Ech : 1 / 200 Date : 27/06/2017</p>	<p>PC 05 bis</p>



Vue actuelle

Vue projet



LE PRESENT DOCUMENT EST UN AIDE A LA DEMARCHE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT., PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT NI SEPARATEMENT DES OPERATIONS DE REALISATION.



142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 e-mail : architecture.paysages@afp.fr
 mobile : 06 29 44 04 43
 tel : 05 53 77 38 35

MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON
 LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aquillon
 Section ZB / Parcelle n°158 (Superficie : 48 500 m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique
 Insertion projet

Ech :
 Date : 27/06/2017

APPROBATION
 CLIENT
 PC 06



LE PRESENT DOCUMENT EST UN DOCUMENT CONTRACTUEL. IL EST LA SOURCE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT. PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT NI SEPARATEMENT DES AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON

LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon
Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m²)

OPERATION :
Construction de serre agricole plastique

Photo de l'environnement

Ech :

Date : 27/06/2024

APPROBATION CLIENT

PC 07

A & P
Architecture & Paysages
142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
tél : 05.53.77.30.36
mobile : 06.26.44.04.43
e-mail : architecture.paysages@af.fr